RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 28 JUIN 2023

portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2023

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires et notamment l'article 19 ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires,

ARRÊTE

Article 1er

Sont désignés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2023 :

- **Monsieur Pascal MORERE**, président du jury, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du service administratif régional de la cour d'appel de Douai,

- **Madame Elodie ALLONCIUS**, cheffe du bureau des personnels civils et militaires à l'Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense de Rennes,

- **Madame Jennifer CASTILLO**, responsable chargée de la gestion budgétaire au service administratif régional de la cour d'appel de Montpellier,

- **Madame Valérie CHOQUET**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Lorient,

- **Monsieur Pascal CROISE**, directeur des services de greffe adjoint au tribunal judiciaire de Paris,

- **Madame Anne DEMEURE VALLIN**, directrice de greffe adjointe de la cour d'appel de Grenoble,

- **Madame Anne-Lise DROUET**, attachée d'administration, cheffe de cabinet des chefs de cour de la cour d'appel de Bourges,

- **Madame Emilie DUMAY**, directrice des services de greffe au tribunal judiciaire de Perpignan,

- **Monsieur Arnaud FAURE**, directeur des services de greffe au tribunal judiciaire de Créteil,

- **Madame Djouma FOFANA**, directrice des services de greffe au tribunal judiciaire de Beauvais,

- **Monsieur David GELSOMINO**, responsable chargé de la gestion budgétaire au service administratif régional de la cour d'appel de Toulouse,

- **Madame Céline GIRAUD**, directrice de greffe adjointe de la cour d'appel de Toulouse,

- **Madame Murielle GOURE**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Lyon,

- **Madame Carine HOET**, directrice des services de greffe placée au service administratif régional de la cour d'appel de Douai,

- **Madame Fabienne LAMBERT**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Beauvais,

- **Madame Elodie MITTERRAND**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Bourges,

- **Monsieur Ali NAOUI**, directeur des services de greffe au tribunal judiciaire de Melun,

- **Monsieur Hugues PINCHEDE**, responsable chargé de la gestion informatique au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens.

Article 2

Madame Anne DEMEURE VALLIN est désignée pour remplacer le président du jury en cas d'empêchement de celui-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 JUIN 2023

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires,
P. HUBER